



LOUVETOT

**Arrêté de circulation**  
Durant les travaux route du Bec de Croc

n° 15 12026

**Le Maire de la commune de Louvetot**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique ;

Vu le code R610-5 du code pénal

**ARRETE** :

**Article 1** : Une interdiction de circuler dans les deux sens pour les véhicules légers et poids lourds du 07/05/2026 au 08/05/2026 sur **la route du Bec de Croc**.

**Article 2** : La signalisation sera à mettre en place, et il faudra prévenir les riverains.

**Article 3** : La Gendarmerie, le chef de la Police Municipale seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Louvetot, le 06/05/2026

Le Maire,

Guillaume HAUCHARD

